

« geur à l'aide d'un fort soufflet de cuir garni de soupapes,  
 « par un tuyau passant sous la cloche, et débouchant à sa  
 « partie supérieure.

« Ainsi, la cloche demeurant toujours vide, et la faisant  
 « appuyer tout à fait à terre, le fond de l'eau, dans cet  
 « endroit, demeurerait presque sec et l'on pourrait y tra-  
 « vailler de même que hors de l'eau ; et je ne doute point  
 « que cela put épargner beaucoup de dépense, quand on  
 « veut bâtir sous l'eau.

« Du reste, au cas que les soufflets de cuir ne fussent  
 « pas assez forts pour pousser l'air, autant qu'il serait  
 « nécessaire dans les grandes profondeurs, on pourrait  
 « toujours remédier à cette difficulté, en se servant de  
 « pompes pour presser l'air. »

Denis Papin, qui écrivait ce qui précède, il y a près de deux cents ans, inventeur de la machine à vapeur avec sa soupape de sûreté, est donc aussi l'inventeur incontestable des fondations par l'air comprimé, car personne avant lui n'y avait pensé.

Si l'application de la machine à vapeur fit les progrès rapides que tout le monde connaît, il n'en fut pas ainsi de l'usage perfectionné de la cloche à plongeur indiqué par Denis Papin.

La première application de cette idée n'a été faite que cent soixante ans après son invention.

C'est en 1851, que l'ingénieur Anglais, M. Hughes, appliqua pour la première fois aux fondations du pont de Rochester sur la Midway, dans le comté de Kent, les idées de M. Triger, qui avait employé le système en 1841, pour le forage d'un puits de mine, près d'Angers.